



## Consommation : vente au détail, prêt-à-porter et équipements ménagers

### Cadre d'analyse développement durable



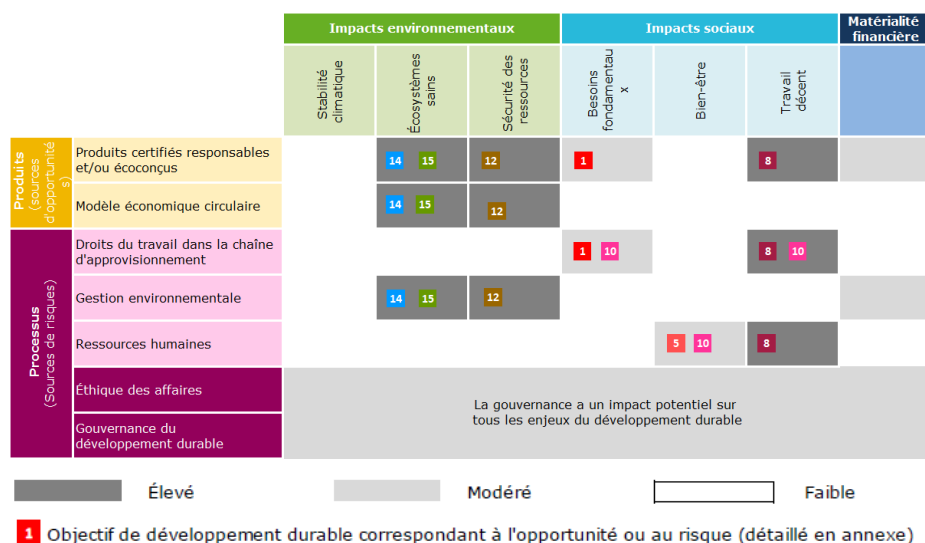
**Auteure :** Francesca Suarez

**Secteurs :** Accessoires de mode et produits de luxe, vente de vêtements en magasin et par correspondance, grands magasins, chaussure, magasins de produits non alimentaires, vente de produits pour l'aménagement de la maison, vente de produits d'ameublement, appareils ménagers, vente en ligne, produits de loisir, magasins spécialisés et textiles

**Écrit :** Avril 2018

Les entreprises de ces secteurs sont exposées à une grande diversité d'enjeux de développement durable : des enjeux sociaux au sein de la chaîne d'approvisionnement aux enjeux environnementaux posés par les procédés de fabrication et l'approvisionnement en matières premières. Les risques sociaux sont connus depuis longtemps (notamment ceux impliquant la violation des droits humains dans les usines de fabrication et les plantations de coton), mais la prise de conscience des impacts environnementaux gagne également du terrain, en particulier ceux concernant l'utilisation intensive d'eau et de produits chimiques ainsi que le rejet des eaux usées dans les sources locales d'eau. Enfin, l'augmentation de la demande pour ces produits, due à l'expansion des classes moyennes, amplifie ces impacts. La fréquence à laquelle les consommateurs se débarrassent de produits pour en racheter de nouveaux crée également des problèmes environnementaux en fin de vie des produits. Conscients de ces conséquences, les consommateurs sont de plus en plus exigeants vis-à-vis des entreprises et demandent à ce que leurs produits soient moins nocifs pour l'environnement et n'aient plus d'impacts sociaux négatifs. Contrairement à la plupart des secteurs de Mirova, où les produits et les services apportent une contribution directe aux Objectifs de développement durable (ODD), les opportunités de développement durable sont ici limitées en matière d'impact direct des produits. Les entreprises peuvent néanmoins saisir des opportunités et proposer des produits respectueux de l'environnement (tel que du coton biologique certifié, de l'écoconception ou des appareils économes en énergie) ou des produits certifiés équitables et transformer leur modèle économique vers une approche plus circulaire.

#### Enjeux majeurs de développement durable pour le secteur





## Table des matières

|                                                      |    |
|------------------------------------------------------|----|
| Opportunités de développement durable                | 4  |
| Produits certifiés responsables et/ou écoconçus      | 4  |
| Exposition aux opportunités                          | 7  |
| Risques environnementaux et sociaux                  | 9  |
| Droits du travail dans la chaîne d'approvisionnement | 9  |
| Gestion environnementale                             | 11 |
| Ressources humaines                                  | 13 |
| Éthique des affaires                                 | 14 |
| Gouvernance du développement durable                 | 15 |
| Évaluation des risques                               | 15 |
| Distribution des opinions                            | 16 |
| Conclusion                                           | 17 |
| Objectifs de développement durable                   | 18 |
| Sources                                              | 19 |

## Opportunités de développement durable



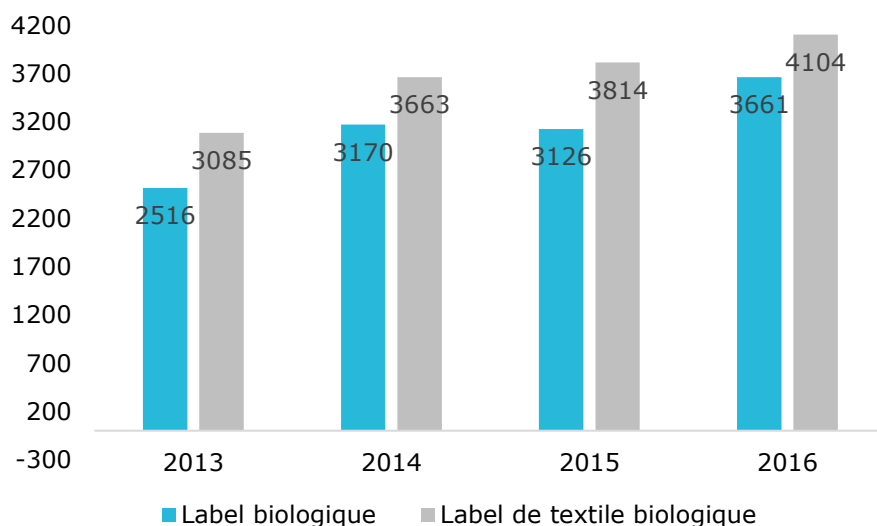
### Produits certifiés responsables et/ou écoconçus

La majorité des impacts sociaux et environnementaux négatifs des entreprises de la vente au détail et du prêt-à-porter se concentre dans les chaînes d'approvisionnement (déforestation, effets sur la biodiversité ainsi que sur les droits des petits propriétaires et des communautés locales, pollution de l'eau, mauvaises conditions de travail). Les consommateurs sont désormais mieux informés de ces aspects, d'une part grâce à des campagnes menées par des organisations à but non lucratif, d'autre part grâce à l'attention médiatique croissante portée à ces enjeux. Les exemples les plus connus concernent l'impact de la culture du coton sur la sécheresse sévissant dans certaines régions, comme en Ouzbékistan, ainsi que les mauvaises conditions de travail et les violations des droits humains au sein de certaines entreprises de fabrication de vêtements dans divers marchés en développement. En outre, sur la base d'une analyse de cycle de vie, une partie des impacts environnementaux se situe dans la phase d'utilisation du produit par les consommateurs (consommation énergétique liée à l'utilisation des appareils électroménagers typiquement). Les entreprises peuvent attirer les consommateurs avertis en étant plus transparentes sur les méthodes d'approvisionnement et de production, en s'assurant que ces méthodes sont responsables et durables. Les entreprises d'électroménager peuvent améliorer le caractère durable de leur offre avec des produits moins gourmands en énergie et en eau.

**8,8 %** de croissance  
des ventes de produits  
biologiques non alimentaires  
aux États-Unis en 2016  
(incluant le textile et les  
vêtements)

(TextileExchange, 2017)

Figure 1 : Nombre d'organismes de certification des labels Organic Content Standard<sup>1</sup> et Global Organic Textile Standard<sup>2</sup>



Source: Mirova / (TextileExchange, 2017)

Ainsi, la délivrance de certifications ou de labels par des organismes tiers constitue le moyen le plus sûr de garantir aux consommateurs le respect de certaines normes. Transparentes et fiables, ces certifications permettent aux consommateurs de s'assurer que leurs décisions d'achat n'ont pas d'effet négatif sur l'environnement et la société. Les processus de certification ne

<sup>1</sup> Certification avec 95 % de matières premières biologiques

<sup>2</sup> Certification avec 70 % de fibre biologique

16,22 millions  
de tonnes de

déchets textiles ont été  
générées aux États-Unis en  
2014

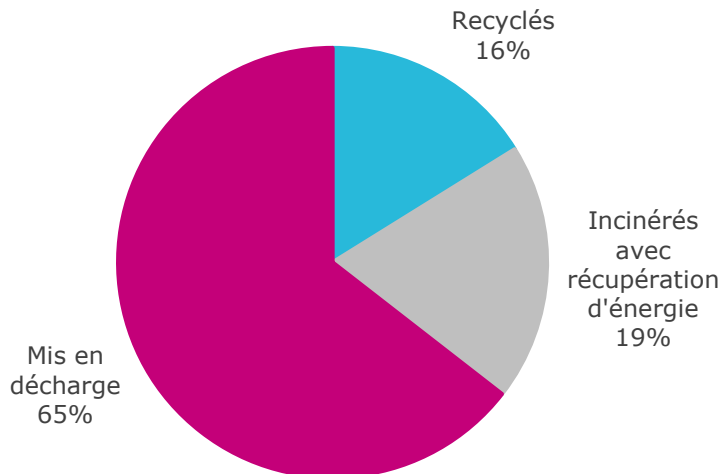
(EPA, 2016)

constituent cependant pas une solution parfaite. Les entreprises devraient ainsi travailler en collaboration avec les organisations de certification et les autres acteurs concernés afin d'améliorer les processus et de maintenir leur intégrité. Les certifications se différencient en fonction d'un thème sous-jacent (par ex. les certifications sociales, comme le label Commerce équitable, portent davantage sur les aspects sociaux de la chaîne d'approvisionnement, et le label Agriculture biologique sur l'utilisation des produits phytosanitaires), mais comportent toutes des normes sociales et environnementales minimales qui doivent être respectées.

### L'écoconception et l'économie circulaire

Le secteur de la vente au détail et du prêt-à-porter est actuellement linéaire : des ressources renouvelables et non renouvelables sont transformées en produits qui sont principalement envoyés en décharge ou incinérés après usage. Par ailleurs, l'expansion de la mondialisation a poussé les prix de ces produits à la baisse. Le taux de renouvellement et de mise au rebut de ces produits a augmenté du fait de leur meilleure accessibilité financière. Par exemple, en Chine, l'utilisation d'une pièce de vêtement a baissé de 70 % ces 15 dernières années (Ellen MacArthur Foundation, 2017). Cette baisse de l'utilisation non seulement multiplie les effets négatifs occasionnés durant la phase de production, mais augmente également le nombre de produits sous-évalués et sous-utilisés qui se retrouvent en décharge. Ainsi, si les entreprises désirent être durables et survivre, elles devraient reconsidérer le système linéaire actuel et le transformer en modèle circulaire grâce à l'innovation et à la collaboration.

Figure 2 : Gestions des déchets textiles aux États-Unis (2014)

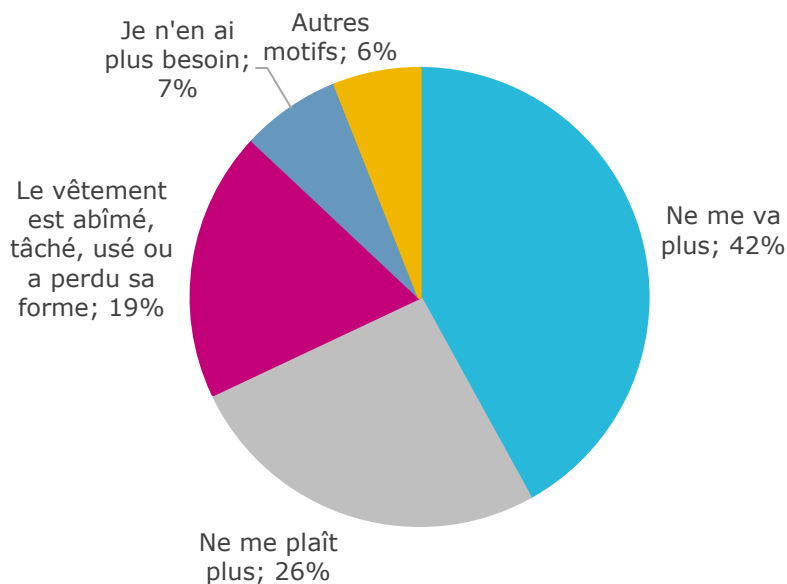


Source: Mirova, (EPA, 2016)

Les entreprises peuvent tout d'abord, au stade de la phase de conception de produits, intégrer des principes d'écoconception. La prise en compte de ces principes pourrait augmenter le caractère recyclable et durable de leurs produits, tout en minimisant les risques sociaux et environnementaux posés par ces derniers. Les entreprises peuvent aussi améliorer le caractère circulaire de leurs produits en augmentant le recours à des matériaux recyclés. Bien que ces méthodes en soient encore à leurs balbutiements, plusieurs entreprises ont commencé à intégrer des matériaux recyclés dans leurs lignes de production.

Les entreprises peuvent également rendre leur modèle davantage circulaire, tout d'abord en augmentant la durée d'utilisation de leurs produits grâce à diverses stratégies marketing. Les locations à court terme et l'incitation à adopter une démarche de développement durable par l'intermédiaire de campagnes de publicité constituent des solutions en ce sens. Les entreprises peuvent également jouer un rôle en mettant en place les infrastructures nécessaires au recyclage de leurs produits et en sensibilisant davantage les consommateurs sur l'importance de recycler les produits dont ils ne veulent plus.

Figure 3 : Motifs invoqués pour la mise au rebut, le don ou la vente de vêtements au Royaume-Uni



Source: Mirova, (WRAP, 2016)

Les solutions évoquées doivent encore être expérimentées, mais l'adoption de ces dernières est importante pour le futur du secteur de l'habillement. Aucune entreprise présente au sein de l'univers d'investissement de Mirova n'est entièrement circulaire. Toutefois, avec le soutien d'organisations axées sur l'économie circulaire, les entreprises progressent, et les actions entreprises feront l'objet d'un suivi attentif.

**\$500 milliards** en valeur  
sont perdus chaque année du fait de la sous-utilisation des vêtements et d'un recyclage insuffisant

Les certifications délivrées par des organismes tiers sont de bons indicateurs d'engagement vis-à-vis du développement durable et de la transparence. Nous valorisons donc les entreprises certifiées pour des comportements environnementaux et sociaux allant au-delà des exigences réglementaires. L'éducation des consommateurs sur la manière écologique d'utiliser les produits de l'entreprise présente également des opportunités de développement durable.

Les initiatives des entreprises en faveur d'une mutation vers un modèle davantage circulaire seront étudiées. Ces initiatives incluent l'augmentation de la durée d'utilisation des produits, la garantie de leur caractère recyclable et la contribution aux infrastructures de recyclage existantes dans les marchés où les entreprises sont implantées. Étant donné que, pour leur majorité, ces initiatives se trouvent encore à un stade initial, et que leur contribution à la croissance de l'entreprise doit encore être quantifiée, il est peu probable que les entreprises soient considérablement exposées à ce thème.

#### Indicateurs clés

- ▶ % de produits ayant obtenu une certification durable d'un organisme tiers
- ▶ % de gammes de produits ou marques prenant en compte la conception durable
- ▶ % de matériaux recyclés présents dans les produits
- ▶ % de produits recyclables
- ▶ Indicateurs sur l'utilisation des produits, tels que la fréquence d'utilisation et de réutilisation du produit avant élimination

## Exposition aux opportunités

#### Indicateurs considérés :

- % de produits avec des certifications délivrées par des organismes tiers
- % de gammes de produits ou marques tenant compte de la conception durable
- % de matériaux recyclés dans les produits
- % de produits à teneur élevée en matériaux recyclés

|                            |                                                                |                                                                                                         |
|----------------------------|----------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Élevé exposition négative  | >50%                                                           | L'analyse de la stratégie de l'entreprise et sa pratique de R&D complètent les indicateurs quantitatifs |
| Exposition significative   | Entre 10% et 50%                                               |                                                                                                         |
| Faible ou pas d'exposition | <10%                                                           |                                                                                                         |
| Exposition négative        | Aucune activité du secteur n'est à ce jour classée à ce niveau |                                                                                                         |

### Synthèse sur les modes de vie actifs et sains

L'augmentation du nombre de personnes obèses ou en surpoids est le signe d'une épidémie mondiale. La stratégie pour traiter ce problème comporte deux volets : 1) la modification des habitudes alimentaires en faveur de produits plus nutritifs et plus sains, consommés avec modération et 2) l'augmentation de l'activité physique. Bien que l'effort principal de la lutte contre l'obésité et le surpoids à l'échelle mondiale porte sur le premier volet, le second ne devrait pas être négligé pour autant. Grâce à leur stratégie marketing et à l'utilisation de leurs produits, les entreprises sont à même d'inciter leurs consommateurs à pratiquer davantage d'activité physique, participant ainsi à l'adoption d'un mode de vie plus sain et plus actif. Les entreprises d'équipements sportifs sont à cet égard bien positionnées, compte tenu de la nature de leurs produits, qui les placent de fait dans un contexte de pratique sportive et d'activité physique. Toutefois, la présence grandissante des vêtements de sport et de plein air dans la mode brouille les pistes. Les entreprises de sport doivent donc se montrer proactives afin de s'assurer que le sport reste bien la composante principale de leur stratégie marketing et de leurs campagnes publicitaires. L'exposition à l'habillement de sport et de plein air est prise avec une grande prudence. Bien qu'il s'agisse d'un élément positif, les notations en matière d'opportunités seront tout de même classées en « Faible » ou « Pas d'exposition ».



## Risques environnementaux et sociaux

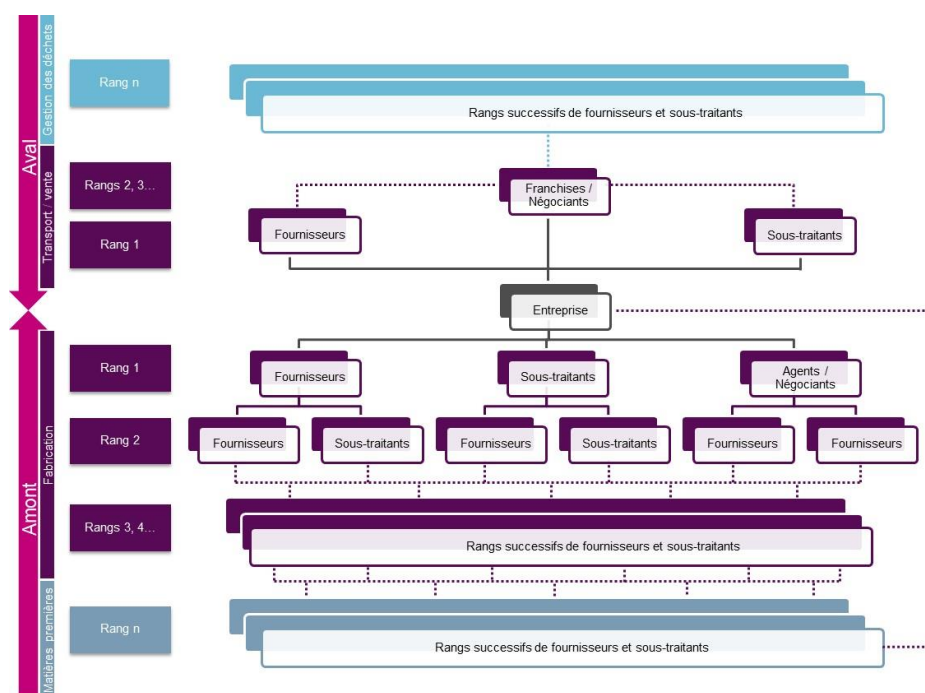
## s Droits du travail dans la chaîne d'approvisionnement

En 2016, **36 %** des exportations mondiales de vêtements provenaient de Chine, le premier exportateur mondial. L'Union européenne arrive en deuxième position, avec 26 % des exportations, devant le Bangladesh, avec 6 %

(OMC, 2017)

La délocalisation de la production vers des marchés où le coût du travail est bas est une pratique courante pour les entreprises du secteur. Celles à forte intensité de main-d'œuvre en bénéficient particulièrement. Toutefois, les marchés où le coût du travail est bas sont aussi ceux où les normes et les droits du travail ne sont pas mis en place correctement ou peu respectés. Les infrastructures ne sont pas non plus adaptées aux entreprises à grande échelle. Depuis les années 90, la fabrication de vêtements et de chaussures a suscité de nombreuses controverses au sujet des conditions de travail. Les usines font l'objet de critiques dans la plupart de leurs zones d'implantation : conditions de travail difficiles voire dangereuses, travail des enfants, travail forcé, heures supplémentaires non payées ou excessives, non-respect de la liberté d'association et du droit à la négociation collective. Il est notoire que certains fournisseurs sous-traitent sans l'accord de leurs clients leurs commandes à des usines où les conditions de travail peuvent être encore pires. Par ailleurs, en amont de la chaîne d'approvisionnement, la récolte du coton entraîne des impacts sociaux, car elle nécessite une main-d'œuvre importante. Ainsi, le travail forcé et le travail des enfants sont fréquemment pratiqués dans les plantations. De plus, les pesticides qui y sont utilisés en excès nuisent à la santé des exploitants.

Figure 4 : Chaîne classique de fournisseurs et sous-traitants



Source: Mirova

Bien que ces controverses n'aient pas lieu dans le cadre des activités directes des entreprises, mais au niveau des relations avec leurs fournisseurs, il leur revient malgré tout de s'assurer que les usines avec lesquelles elles traitent n'y sont pas impliquées. Aujourd'hui, les chaînes d'approvisionnement mondiales sont devenues complexes (voir Figure 4), il est donc difficile d'en avoir une vue d'ensemble et d'en assurer la transparence. Les pouvoirs

**37 %** des vêtements ont été importés par l'Union européenne en 2016. Les États-Unis arrivent en deuxième position (19,5 %)

(OMC, 2017)

publics s'impliquent également par la mise en œuvre de lois qui imposent aux entreprises d'avoir une meilleure vue d'ensemble sur leur chaîne d'approvisionnement. Le *Modern Slavery Act* au Royaume-Uni, le Devoir de Vigilance<sup>3</sup> en France et le *Transparency in Supply Chains Act* dans l'État de Californie sont autant d'exemples d'implication des pouvoirs publics.

Les entreprises doivent ainsi exercer leur devoir de diligence afin de s'assurer que les différents opérateurs de leur chaîne d'approvisionnement respectent les droits de leurs employés et qu'ils leur proposent des conditions de travail acceptables. Cet indicateur inclut les entreprises qui travaillent en collaboration avec leurs différents fournisseurs et avec des organisations tierces afin de s'assurer qu'aucune violation des droits humains n'est commise au sein de leur chaîne d'approvisionnement. De plus, il est préférable que les relations et accords commerciaux n'incitent pas les fournisseurs à réduire les coûts aux fins de la réalisation des commandes au détriment de leur personnel.

**Nous engageons les entreprises de ce secteur à afficher les mesures prises pour garantir des conditions de travail satisfaisantes tout au long du processus de production. Cela prend souvent la forme de questionnaires à remplir et/ou d'audits sur site, conduits en interne ou par des tiers. Nous encourageons également les entreprises à faire preuve de transparence au sujet de leur code de conduite des fournisseurs, de la liste des fournisseurs et des différentes initiatives prises afin de promouvoir de bonnes conditions de travail dans les usines. Nous demandons aux entreprises de collaborer sur une base multipartite afin de remédier aux pratiques problématiques qui ne sont pas limitées à une seule entreprise.**

**Les entreprises devraient veiller à ce que leurs propres pratiques ne poussent pas leurs fournisseurs à aller au-delà de leurs limites. Cela inclut les tactiques de négociation agressives, les changements de commande de dernière minute et les commandes dépassant les capacités de production. Les employés qui travaillent régulièrement avec les fournisseurs devraient avoir conscience des enjeux sociaux auxquels les usines sont confrontées. Nous encourageons l'application d'une charte d'achat responsable, une meilleure traçabilité tout au long de la chaîne d'approvisionnement, et une sensibilisation aux atteintes portées aux droits sociaux dans les usines.**

#### Indicateurs clés

- ▶ Publication des éléments clés visant à atténuer le risque social à l'échelle du fournisseur, tels que le code de conduite des fournisseurs, la liste de leurs propres fournisseurs ainsi que leur méthode d'audit, avec notations et résultats
- ▶ % de fournisseurs clés
- ▶ % d'achats réalisés auprès d'associations certifiées Commerce équitable
- ▶ % de fournisseurs formés aux enjeux de développement durable pour leur propre chaîne d'approvisionnement
- ▶ % de fournisseurs ayant été audités sur leurs risques sociaux
- ▶ % de traçabilité au long de la chaîne d'approvisionnement
- ▶ % du coton provenant directement d'exploitations agricoles et/ou coopératives
- ▶ Niveau de participation de l'entreprise à des initiatives multipartites

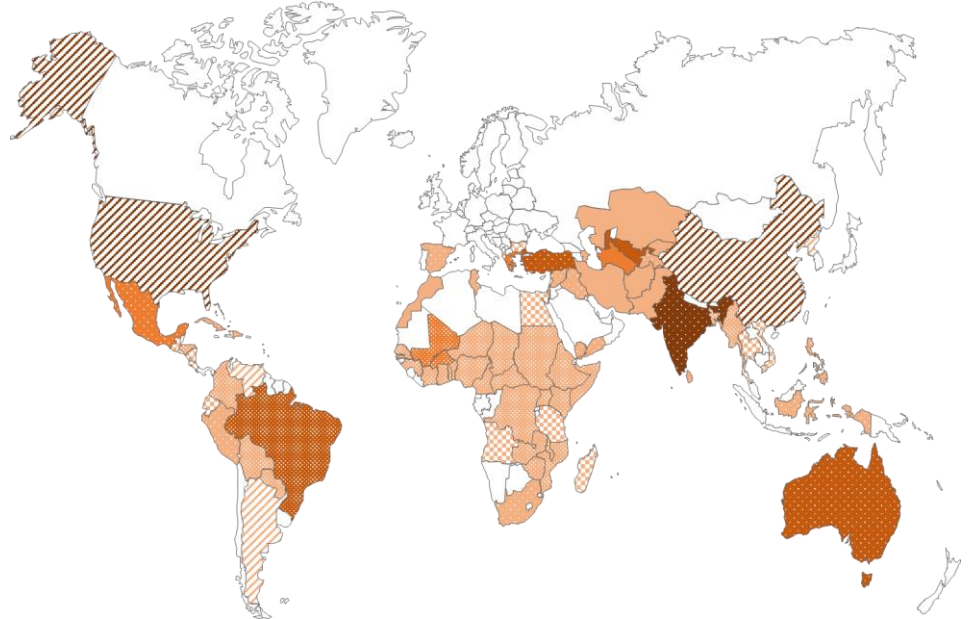
<sup>3</sup> Devoir de vigilance

**43** millions de tonnes de produits chimiques sont utilisées pour produire des textiles

(Ellen MacArthur Foundation, 2017)

## E Gestion environnementale

Le secteur de la vente au détail et du prêt-à-porter réunit différentes entreprises, aux impacts environnementaux de nature et de gravité variées. Le secteur englobe : les entreprises de vêtements, qui affectent principalement les cours d'eau de la planète ; les entreprises spécialisées dans l'aménagement de la maison, liées à la déforestation ; les fabricants d'électroménager et les entreprises de vente au détail, pour lesquels la consommation en énergie et en eau est le problème le plus important.



Au sein du secteur, l'impact environnemental des entreprises de textile et de prêt-à-porter est potentiellement le plus important et le plus urgent. L'empreinte hydrique du secteur est une des plus importantes à l'échelle mondiale. En outre, la culture et la récolte du coton requièrent également beaucoup d'eau et leurs conséquences sur l'environnement se manifestent déjà. La culture non responsable du coton (par l'utilisation excessive d'eau et de pesticides) a entraîné l'assèchement presque complet de la mer d'Aral en Asie centrale. Ce phénomène est mis en lumière dans le graphique ci-dessous, qui indique que la zone de la mer d'Aral se trouve dans une situation de stress hydrique élevé et continue pourtant d'être une région majeure de production du coton.

Le coton est actuellement la culture la plus gourmande en eau pour plusieurs des grands bassins fluviaux tels que l'Indus au Pakistan ou le Rio Grande aux États-Unis et au Mexique.

Figure 5: Producteurs mondiaux de coton et stress hydrique



Source: Mirova, (USDA Foreign Agricultural Service, 2018), (Gassert, Reig, Luo, & Maddocks, 2013)

Selon la Banque Mondiale, environ 20 % de la pollution industrielle de l'eau dans le monde est imputable au traitement et à la teinture des textiles (Kant, 2012). En effet, de grandes quantités d'eau sont nécessaires à la teinture, au rinçage et au traitement des textiles, et si l'eau n'est pas purifiée avant

**+20 000** litres d'eau sont nécessaires à la production de 1 kg de coton (c'est-à-dire pour un t-shirt et un jean)

(WWF)

d'être déversée dans les rivières, les produits chimiques toxiques utilisés atteignent les réserves d'eau, où certains de ces composants ne pourront pas être filtrés ou éliminés. Le tannage du cuir présente le même type de problèmes. Les substances utilisées au cours des différentes étapes du processus de fabrication restent à l'intérieur du produit, ce qui soulève des préoccupations quant aux effets éventuels sur les consommateurs et l'environnement. En outre, les vêtements fabriqués avec des fibres de textile à base de plastique (tels que le nylon et le polyester) libèrent des microfibres lors de leur lavage qui se répandent ensuite dans l'océan, polluent l'écosystème marin et entrent dans la chaîne alimentaire.

Par ailleurs, certains impacts des entreprises d'aménagement d'intérieur concernent l'approvisionnement en bois, le matériau principal pour la majorité des produits de ce secteur. Bien que le bois représente une ressource renouvelable, son abattage non durable et illégal peut avoir des retombées environnementales, telles que la déforestation et la dégradation de la biodiversité. Le WWF estime que le déboisement contraire aux lois nationales représente 8 % à 10 % de la production et du commerce mondial, et 40 % à 50 % du déboisement des forêts les plus importantes de la planète.

Les impacts des autres secteurs (de l'électroménager et de la vente au détail) sont liés à la consommation d'énergie et d'eau ainsi qu'aux déchets générés par leurs activités et dans leurs usines. Même s'il n'existe pas de données sur l'impact environnemental global de ces secteurs, il est essentiel d'améliorer l'efficacité énergétique et celle de la gestion de l'eau, ainsi que de recycler autant que possible les déchets de fabrication.

Comme souligné précédemment, les impacts environnementaux du secteur de la vente au détail et du prêt-à-porter se répercutent à différentes étapes de la chaîne d'approvisionnement (de l'obtention des matières premières à la fabrication des produits finis) et de ses activités directes. Les entreprises ont ainsi un rôle à jouer en utilisant leur levier commercial pour encourager l'adoption des pratiques plus durables par leurs fournisseurs. Une première étape serait un approvisionnement responsable assermenté par des processus de certification tels que Better Cotton, FSC ou un label biologique. Une autre solution consisterait à cesser de recourir à des matériaux aux impacts négatifs sur l'environnement pendant toute la durée d'utilisation du produit. Lors de la phase de fabrication, les entreprises devraient réduire l'utilisation de produits chimiques et cesser progressivement d'utiliser des substances préoccupantes (telles que les hydrocarbures perfluorés). En outre, les entreprises devraient aussi veiller à ce que les relations commerciales avec leurs fournisseurs soient suffisamment saines pour encourager des pratiques favorables à l'environnement dans leurs activités et leurs usines. Les solutions proposées sont les mêmes que celles présentées dans la section précédente sur les droits du travail.

**Les entreprises qui mettent en place des normes environnementales strictes, en particulier dans la chaîne d'approvisionnement, sont plus à même d'atténuer les risques posés par leurs produits. Nous encourageons les entreprises à cesser d'utiliser des matières premières polluantes, à réduire la quantité de produits chimiques utilisés et à réduire progressivement la quantité de produits chimiques dangereux utilisés lors du processus de traitement. Une collaboration avec des organisations tierces peut contribuer à l'accélération de la transition. Ces recommandations sont principalement adressées aux entreprises textiles, mais également aux entreprises d'ameublement et d'électroménager. De plus, le recours à des techniques rendant le processus plus respectueux de l'environnement est une façon proactive pour les entreprises de répondre à cet enjeu. Les techniques de teinture n'utilisant pas ou peu d'eau, qui prennent de l'ampleur dans l'industrie du textile, sont un exemple de marche à suivre. En ce qui concerne l'approvisionnement durable de coton et de bois, nous valorisons le choix de matériaux durables certifiés lorsque cela est possible, et encourageons les pratiques responsables des exploitants de coton et des gestionnaires de forêts.**

#### Indicateurs clés

- ▶ Protection de l'environnement dans le code de conduite (obligatoire) des fournisseurs
- ▶ % de fournisseurs considérés comme des fournisseurs clés et/ou audités quant aux risques environnementaux
- ▶ % de coton en provenance de régions à stress hydrique élevé
- ▶ % de bois en provenance de forêts menacées et de grande valeur
- ▶ % de teintureries et/ou de tanneries implantées dans des régions à stress hydrique élevé
- ▶ % d'achats à des organisations certifiées durables
- ▶ % d'eau traitée et/ou recyclée
- ▶ % de produits chimiques utilisés jugés dangereux par des organisations tierces
- ▶ % de matières premières renouvelables et provenant de sources responsables

## S

### Ressources humaines

La plupart des entreprises de ces secteurs vendent leurs produits directement dans leurs magasins. Ces magasins emploient en général un nombre important de salariés, dont les horaires dépassent les huit heures de travail par jour. De plus, de manière générale, ces emplois sont physiquement pénibles, sous-payés et peu qualifiés. Ils sont souvent exercés par les personnes les moins éduquées, c'est-à-dire les plus vulnérables de la population active. Or, selon certaines études, lorsque les entreprises de vente au détail investissent dans leur main d'œuvre, elles peuvent engendrer des bénéfices opérationnels, comme une amélioration de la productivité de la main-d'œuvre ou de la satisfaction des clients (Ton, 2012). En conséquence, il en va de l'intérêt des entreprises d'investir dans une gestion des ressources humaines de qualité.

**Nous valorisons les entreprises dont la politique de gestion du travail est au moins alignée sur les huit conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail concernant les aspects suivants : liberté d'association et reconnaissance effective du droit à la négociation collective, éradication de toute forme de travail forcé ou obligatoire, abolition effective du travail des enfants et élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession. Nous accordons une importance particulière à la liberté d'association et de négociation collective, qui n'est pas toujours respectée dans plusieurs marchés du travail.**

#### Indicateurs clés

- ▶ Formalisation d'une politique de gestion des ressources humaines
- ▶ Étendue et visée de la politique de gestion des ressources humaines
- ▶ Indicateurs de performance : % de salariés à l'échelle mondiale couverts par les accords de négociation collective
- ▶ Absentéisme
- ▶ Rotation du personnel

## **G** Éthique des affaires

Les entreprises du secteur ne sont pas les plus exposées ou les plus à même de se trouver mêlées à des pratiques controversées sur le plan éthique. Néanmoins, il est important qu'elles soient transparentes au sujet de leurs pratiques de lobbying et de leurs politiques et initiatives de lutte contre la corruption.

Par ailleurs, considérant la portée internationale des entreprises du secteur, nous valorisons la transparence sur la stratégie d'optimisation fiscale.

**Au-delà des politiques nécessaires (éthique des affaires, lobbying et donations, etc.), il serait souhaitable d'obtenir davantage d'informations sur la manière dont les entreprises déploient ces politiques sur l'ensemble de leurs activités.**

**Nous encourageons les entreprises à mettre en place une politique de transparence sur leurs actions de lobbying, sur leurs donations à des organismes tiers, ainsi que sur le reporting fiscal pays par pays où elles opèrent.**

#### Indicateurs clés

- ▶ Formalisation de politiques en matière d'éthique des affaires, de lobbying et de donations
- ▶ Litiges en cours concernant l'éthique des affaires et réponses apportées
- ▶ Rapport sur les activités de lobbying et sur les donations
- ▶ Controverses éthiques et réponses apportées
- ▶ Taux réel d'imposition
- ▶ Reporting fiscal pays par pays



## G Gouvernance du développement durable

Il est important de comprendre la manière dont l'entreprise dans son ensemble prend en compte le développement durable dans sa stratégie fondamentale et dans ses activités. La gouvernance de la RSE sera plus fiable et efficace avec le soutien de la direction.

**Nous encourageons les entreprises à adopter à la fois des approches « top-down » et « bottom-up » du développement durable : nous cherchons à la fois un soutien du directeur général et du président pour la mise en œuvre d'une stratégie de développement durable conforme à la stratégie de l'entreprise, et une incitation des employés à utiliser leur créativité et leur expérience pour intégrer le développement durable dans leur vie professionnelle quotidienne.**

### Indicateurs clés

- ▶ L'interlocuteur à qui le responsable du développement durable rend compte
- ▶ Intégration d'objectifs de développement durable dans la rémunération variable de la direction
- ▶ Élaboration d'un rapport de développement durable, effectué et certifié par un audit externe

## Évaluation des risques

| Critères |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|----------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Positif  | <p>Ne pas remplir les critères permettant de basculer en « Risque » ET</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Indicateurs d'une gestion environnementale et/ou sociale fiable qui répond de manière efficace aux enjeux environnementaux et sociaux dans la totalité des activités, y compris dans la chaîne de production</li> <li>- Réaction constructive aux controverses éthiques avec des preuves d'amélioration OU</li> <li>- Absence de controverse d'ordre éthique</li> </ul> |
| Neutre   | Tous les autres cas                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Risque   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaction jugée insuffisante ou inappropriée de l'entreprise à des controverses éthiques répétées OU</li> <li>- Pratiques et/ou environnement de l'entreprise allant à l'encontre des enjeux exposés plus haut OU</li> <li>- Une structure de gouvernance de développement durable trop faible pour permettre aux pratiques durables de se développer</li> </ul>                                                                                    |

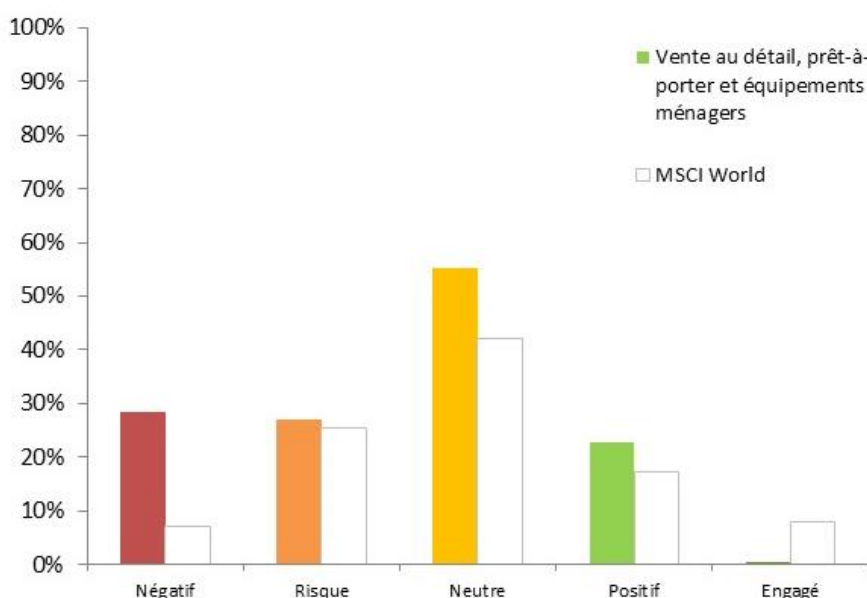
## Distribution des opinions

À partir de ce cadre d'analyse, une « opinion développement durable » est définie pour chaque émetteur sur une échelle de 1 à 5.



La figure suivante illustre la répartition des « opinions développement durable » dans les entreprises du secteur comprises dans l'indice MSCI World par rapport à l'indice complet.

Figure 6 : Opinions développement durable du secteur de la vente au détail, du prêt-à-porter et des équipements ménagers par rapport à l'indice MSCI World.



Source: Mirova, 2017

Les entreprises de ce secteur ont tendance à avoir une opinion développement durable « Neutre » étant donné qu'elles ne sont généralement pas exposées aux opportunités de développement durable identifiées, qu'elles ont des pratiques de développement durable conformes aux normes du secteur et qu'elles ne sont pas suffisamment proactives pour être classées en « Positif ». Les entreprises classées en « Positif » sont celles qui ont mis en place des initiatives en faveur d'une meilleure atténuation de leurs risques environnementaux et sociaux, telles qu'une meilleure traçabilité au sein de leur chaîne d'approvisionnement et des matières premières et de meilleures relations avec leurs fournisseurs qui permettraient d'encourager davantage l'adoption de pratiques de développement durable au sein de leur chaîne d'approvisionnement. Sont également classées en « Positif » les entreprises qui proposent des produits écoénergétiques qui aideraient leurs consommateurs à faire des économies d'énergie lors de la phase d'utilisation des produits. Enfin, les entreprises classées en « Engagé » sont celles qui produisent des équipements sportifs (par ex. des bicyclettes) nécessaires à un mode de vie plus sain.



## Conclusion

Le secteur de la vente au détail et du prêt-à-porter se distingue des autres secteurs dans la mesure où son offre de produits et de services est moins à même d'apporter des solutions de développement durable. Les rares opportunités identifiées sont soit assez ambiguës (par ex. des styles de vie plus sains mis en avant par les entreprises de sport), soit marginales par rapport à leur chiffre d'affaires global (produits certifiés durables). De plus, la demande croissante pour les produits de ce secteur entraîne une pression encore plus forte sur l'environnement. La tendance de la « *fast fashion* » est particulièrement préoccupante, tout comme le caractère durable de son modèle économique. Les entreprises s'emploient néanmoins à intégrer leurs produits dans le développement durable (par exemple en augmentant l'utilisation de matières premières obtenues de manière durable et de composants recyclés ainsi qu'en renforçant la recyclabilité de leurs produits) et ont quelque peu manifesté leur volonté de passer à un modèle économique davantage circulaire.

Les risques environnementaux et sociaux les plus importants du secteur portent sur les droits humains et les conditions de travail dans la chaîne d'approvisionnement, ainsi que diverses retombées environnementales, en particulier celles qui frappent l'eau et les forêts. Ces risques se trouvant surtout au niveau de la chaîne d'approvisionnement, il est nécessaire pour les atténuer ou les éviter d'adopter un programme complet de gestion de la chaîne d'approvisionnement, qui inclut les points suivants : relations commerciales plus avancées avec les fournisseurs clés ; traçabilité renforcée de la phase des matières premières jusqu'aux phases de production et de fabrication ; inclusion de clauses sur les aspects sociaux et environnementaux dans les contrats ; formalisation et mise en œuvre d'audits environnementaux et sociaux à l'échelle du fournisseur ; enfin, prise en compte de critères de développement durable dans le processus global de sélection des fournisseurs. Par ailleurs, les entreprises peuvent également répondre à ces enjeux en introduisant des techniques moins gourmandes en eau et/ou en énergie, telles que la teinture sans eau pour les entreprises du secteur du textile. Une gestion des ressources humaines adéquate doit également être adoptée pour les salariés directs des entreprises, en particulier pour ceux travaillant dans les magasins de vente au détail. En plus de politiques approfondies et de meilleures pratiques, et afin de garantir l'efficacité des mesures prises, une instance de gouvernance stable et solide est nécessaire.

La transparence est un facteur capital dans l'évaluation RSE d'une entreprise. Ainsi, même lorsque ses produits constituent des opportunités de développement durable évidentes, l'entreprise peut ne pas être éligible à l'investissement si, du point de vue de la gestion des risques, elle ne fait pas preuve de transparence sur ses initiatives environnementales et sociales. Une entreprise peut ne pas être éligible en cas de controverses répétées, de réponses inappropriées apportées à ces dernières ou de gestion de risque insuffisante compte tenu du niveau de risque auquel elle est exposée. En général, ces évaluations font suite aux discussions régulières menées avec les entreprises sur certains enjeux particulièrement préoccupants. Si après plusieurs discussions avec l'entreprise, ses pratiques sont jugées insuffisantes au regard des risques encourus, elle ne sera pas considérée comme éligible aux investissements d'un point de vue ESG. Lorsque cela est possible, le dialogue avec l'entreprise est engagé avant l'attribution d'une note de risque.

## Objectifs de développement durable

- |                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|-------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|    | 1. Éliminer l'extrême pauvreté et la faim                                                                                                                                                                                                                                          |
|    | 2. Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable                                                                                                                                                                   |
|    | 3. Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge                                                                                                                                                                                          |
|    | 4. Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie                                                                                                                                |
|    | 5. Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles                                                                                                                                                                                                   |
|    | 6. Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau                                                                                                                                                                     |
|    | 7. Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable                                                                                                                                                                         |
|   | 8. Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous                                                                                                                                                    |
|  | 9. Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation                                                                                                                                                     |
|  | 10. Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre                                                                                                                                                                                                                    |
|  | 11. Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables                                                                                                                                                                |
|  | 12. Établir des modes de consommation et de production durables                                                                                                                                                                                                                    |
|  | 13. Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions                                                                                                                                                                            |
|  | 14. Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable                                                                                                                                                     |
|  | 15. Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité |
|  | 16. Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous                                   |
|  | 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs                                                                                                                                                                                                                                 |

<http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

## Sources

- Ellen MacArthur Foundation. (2017). *A New Textiles Economy: Redesigning Fashion's Future*.
- EPA. (2016). *Advancing Sustainable Materials Management: 2014 Fact Sheet*. United States Environmental Protection Agency.
- Gassert, F., Reig, P., Luo, T., & Maddocks, A. (2013). *Aqueduct country and river basin rankings: a weighted aggregation of spatially distinct hydrological indicators*. . Washington D.C.: World Resources Institute.
- Kant, R. (2012). *Textile dyeing industry an environmental hazard*. Natural Science.
- TextileExchange. (2017). *Organic Cotton Market Report*.
- Ton, Z. (2012). *Why "Good Jobs" are Good for Retailers*". Harvard Business Review. Récupéré sur <https://hbr.org/2012/01/why-good-jobs-are-good-for-retailers>
- USDA Foreign Agricultural Service. (2018, April 13). *Custom Query*. Récupéré sur United States Department of Agriculture Foreign Agricultural Service: <https://apps.fas.usda.gov/psdonline/app/index.html#/app/advQuery>
- WRAP. (2016). *SCAP textiles tracker survey*.

## Mentions légales

Ces informations sont destinées exclusivement à une clientèle de professionnels au sens de la directive MIF. Si tel n'est pas le cas et si vous receviez ce document et/ou toute pièce jointe par erreur, merci de le(s) détruire et de le signaler immédiatement à Mirova.

Les produits ou services visés ne prennent en compte aucun objectif d'investissement, situation financière ou besoin spécifique du destinataire en particulier. Mirova ne saurait être tenue pour responsable des pertes financières ou d'une quelconque décision prise sur le fondement des informations figurant dans ce document et n'assume aucune prestation de conseil, notamment en matière de services d'investissement.

Ce document est non contractuel et à caractère purement informatif. Il est strictement confidentiel et les informations qu'il contient sont la propriété de Mirova. Il ne saurait être transmis à quiconque sans l'accord préalable et écrit de Mirova. De même, toute reproduction, même partielle, est interdite sans l'accord préalable et écrit de Mirova. La distribution, possession ou la remise de ce document dans ou à partir de certaines juridictions peut être limitée ou interdite par la loi. Il est demandé aux personnes recevant ce document de s'informer sur l'existence de telles limitations ou interdictions et de s'y conformer.

L'information contenue dans ce document est fondée sur les circonstances, intentions et orientations actuelles et peuvent être amenées à être modifiées. Mirova ne porte aucune responsabilité concernant les descriptions et résumés figurant dans ce document. Mirova ne s'engage en aucune manière à garantir la validité, l'exactitude, la pérennité ou l'exhaustivité de l'information mentionnée ou induite dans ce document. Aussi, Mirova n'assume aucune responsabilité pour toutes les informations, quelle qu'en soit la forme, contenues, mentionnées ou induites, dans ce document ou en cas d'éventuelles omissions. Toutes les informations financières notamment sur les prix, marges ou rentabilités sont indicatives et sont susceptibles d'évolution à tout moment, notamment en fonction des conditions de marché. Mirova se réserve le droit de modifier ou de retirer ces informations à tout moment sans préavis. Plus généralement, Mirova, ses sociétés mères, ses filiales, ses actionnaires de référence, les fonds qu'elle gère ainsi que leurs directeurs, administrateurs, associés, agents, représentants, salariés ou conseils respectifs rejettent toute responsabilité à l'égard des lecteurs de ce document ou de leurs conseils concernant les caractéristiques de ces informations. Par ailleurs, la remise de ce document n'entraîne en aucune manière une obligation implicite de quiconque de mise à jour des informations qui y figurent.

### Notes additionnelles

Le présent document est fourni uniquement à des fins d'information aux prestataires de services d'investissement ou aux autres Clients Professionnels ou Investisseurs Qualifiés et, lorsque la réglementation locale l'exige, uniquement sur demande écrite de leur part. Le présent document ne peut pas être utilisé auprès des clients non-professionnels. Il relève de la responsabilité de chaque prestataire de services d'investissement de s'assurer que l'offre ou la vente de titres de fonds d'investissement ou de services d'investissement de tiers à ses clients respecte la législation nationale applicable.

**Dans les pays francophones de l'UE** Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers S.A. ou sa succursale Natixis Investment Managers Distribution. Natixis Investment Managers S.A. est une société de gestion luxembourgeoise qui est autorisée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier, constituée conformément à la loi luxembourgeoise et immatriculée sous le numéro B 115843. Siège social de Natixis Investment Managers S.A. : 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. France : Natixis Investment Managers Distribution (immatriculée sous le numéro 509 471 173 au RCS de Paris). Siège social : 43 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris.

**En Suisse** Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers, Switzerland Sàrl, Rue du Vieux Collège 10, 1204 Genève, Suisse ou son bureau de représentation à Zurich, Schweizergasse 6, 8001 Zürich.

Les entités susmentionnées sont des unités de développement commercial de Natixis Investment Managers, la holding d'un ensemble divers d'entités de gestion et de distribution de placements spécialisés présentes dans le monde entier. Les filiales de gestion et de distribution de Natixis Investment Managers mènent des activités réglementées uniquement dans et à partir des pays où elles sont autorisées. Les services qu'elles proposent et les produits qu'elles gèrent ne s'adressent pas à tous les investisseurs dans tous les pays.

Bien que Natixis Investment Managers considère les informations fournies dans le présent document comme fiables, y compris celles des tierces parties, elle ne garantit pas l'exactitude, l'adéquation ou le caractère complet de ces informations.

La remise du présent document et/ou une référence à des valeurs mobilières, des secteurs ou des marchés spécifiques dans le présent document ne constitue en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières, ou une offre de services. Les investisseurs doivent examiner attentivement les objectifs d'investissements, les risques et les frais relatifs à tout investissement avant d'investir. Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de (des) l'auteur (s) référencé(s). Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de changer et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle.

Le présent document ne peut pas être distribué, publié ou reproduit, en totalité ou en partie.

Tous les montants indiqués sont exprimés en USD, sauf indication contraire.

**MIROVA**

Société de gestion de portefeuille - Société Anonyme  
RCS Paris n°394 648 216 - Agrément AMF n° GP 02-014  
59, Avenue Pierre Mendes France – 75013 - Paris  
Mirova est une filiale de Ostrum Asset Management.

**OSTRUM ASSET MANAGEMENT**

Société de gestion de portefeuille - Société Anonyme  
RCS Paris 329450738 Agrément AMF n° GP 90-009  
43, Avenue Pierre Mendes France – 75013 - Paris